
Les séries ultérieures de nouveaux gTLD

Séances 2, 10 et 15 - Discussion du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD

Table des matières

Contexte	2
Problématiques	2
État actuel des discussions	2
Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN70	3
Positions actuelles	4
Principaux documents de référence	4
Informations complémentaires	4
Annexe A : Principaux jalons chronologiques du travail du groupe SubPro	5
Annexe B : Fiche de suivi du GAC relative aux séries ultérieures de nouveaux gTLD	7

Objectif de la séance

Les responsables thématiques du GAC au sujet des séries ultérieures de nouveaux gTLD examineront les questions prioritaires identifiées dans la fiche de suivi du GAC et lors de la [discussion du GAC du 1er mars 2021](#) en préparation à l'ICANN70. Les séances spécifiques à chaque sujet prioritaire incluront :

- Un aperçu de chaque sujet prioritaire pour les membres et observateurs du GAC ;
- Une révision des recommandations finales du groupe de travail consacré au PDP correspondant et des positions du GAC y afférentes, permettant d'identifier les points de divergence ;
- Une discussion active avec les membres et observateurs du GAC afin de recueillir des commentaires pour les avis potentiels du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN et/ou aux futures consultations publiques.

Contexte

Depuis sa création, l'ICANN a généré plusieurs expansions de l'espace de noms de domaine de premier niveau (TLD). L'expansion la plus récente et la plus importante a commencé en 2012 et a permis d'ajouter plus de 1000 nouveaux gTLD au DNS.

Cette nouvelle expansion, connue comme le « Programme des nouveaux gTLD » ou la « série de nouveaux gTLD de 2012 », a été le résultat d'un processus pluriannuel d'élaboration de politiques auquel le GAC a participé, faisant des propositions quant à la forme des principes politiques, des avis relatifs aux sauvegardes et des objections à des candidatures qui suscitaient des préoccupations concernant les politiques publiques.

Plusieurs processus¹ qui ont alimenté les délibérations sur ces conclusions et des questions politiques plus larges liées au développement futur des gTLD ont intéressé le GAC, dont :

- La [révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur](#), dont [les recommandations finales](#) (8 septembre 2018) sont en cours de mise en œuvre dans un contexte de débats intenses, conformément à la [décision](#) du Conseil d'administration de l'ICANN (1er mars 2018)
- La [révision de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les PDP relatifs aux gTLD](#) de la GNSO vise à évaluer l'efficacité d'instruments tels que l'UDRP, l'URS et le TMCH et à suggérer de nouvelles recommandations politiques dans ces domaines
- Le [PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (Sub Pro PDP) de la GNSO, et dans le cadre de ce processus, la [piste de travail 5 sur les noms géographiques au premier niveau](#)

Depuis 2016, le groupe de travail consacré à un processus d'élaboration de politiques sur les procédures ultérieures des nouveaux gTLD (Sub Pro PDP WG) a mené des délibérations en examinant et en discutant le programme de 2012, et en sollicitant la participation de la communauté sur les recommandations de politiques dans le but d'améliorer la prochaine série de nouveaux gTLD. En définitive, le résultat de ce PDP WG sera la base de la politique et des règles régissant la prochaine expansion des gTLD.

Problématiques

État actuel des discussions

Au moment de rédiger le présent document d'information, le groupe de travail consacré au processus d'élaboration de politiques relatives aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD (PDP SubPro) avait finalisé les recommandations préliminaires et publié le [rapport final préliminaire sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#), qui a déclenché une période de consultation publique finie le 30 septembre 2020. Le GAC y a soumis un [commentaire collectif](#) le 29 septembre 2020. Le [rapport final du groupe de travail consacré au PDP SubPro](#) a été soumis au

¹ Consultez le calendrier sur <https://newgtlds.icann.org/en/reviews> pour un aperçu des processus pertinents et de certaines de leurs interactions.

conseil de la GNSO le 18 janvier 2021 et a été adopté par ce dernier le 18 février 2021. Il est prévu que le conseil de la GNSO soumette au Conseil d'administration de l'ICANN les recommandations relatives au rapport final du groupe de travail consacré au PDP SubPro très prochainement.

L'ICANN70 présente au GAC l'occasion de passer en revue les documents du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, de se concentrer sur les domaines des prochaines étapes potentielles pour le GAC et de participer à des discussions significatives sur les sujets prioritaires pour le GAC.

Selon le processus d'élaboration de politiques, l'examen et l'adoption des recommandations finales du PDP SubPro par le conseil de la GNSO le 18 février 2021 sera suivi de plusieurs étapes, à savoir :

- i. Recommandation du conseil de la GNSO au Conseil d'administration de l'ICANN ;
- ii. Le Conseil d'administration de l'ICANN pourra décider de déclencher une étape de conception opérationnelle (ODP) ;
- iii. Le Conseil d'administration de l'ICANN examinera les recommandations du PDP telles qu'adoptées par le conseil de la GNSO - possibilité de présentation d'un avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN ;
- iv. Consultation publique sur le rapport final du groupe de travail consacré au PDP SubPro - opportunité de présenter la contribution consensuelle du GAC
- v. Vote du Conseil d'administration de l'ICANN ;
- vi. Début de la mise en œuvre (selon les instructions du Conseil d'administration) des recommandations de politiques (qui comprendront certainement un Guide de candidature révisé) par l'organisation ICANN.

Une fois que ces étapes successives auront été terminées, l'organisation ICANN devrait lancer une nouvelle série de candidatures pour des gTLD, possiblement vers 2022, à confirmer.

Proposition des dirigeants pour l'action du GAC au cours de l'ICANN70

1. Les responsables thématiques du GAC passeront brièvement en revue chaque sujet prioritaire identifié par les dirigeants du GAC tel qu'indiqué dans la [fiche de suivi du GAC](#), en particulier pour identifier les points de divergence entre les positions du GAC et les recommandations finales des groupes de travail consacrés aux PDP. Cela sera évalué en fonction des discussions tenues lors du séminaire en ligne dédié [du GAC du 1er mars 2021](#) ;
2. Les membres et les observateurs du GAC examineront les sujets prioritaires relatifs au rapport final du groupe de travail consacré au PDP SubPro, et échangeront activement lors de discussions significatives pour mettre à jour les positions du GAC sur de tels sujets dans le but de préparer potentiellement des avis de consensus du GAC et/ou toute autre communication à l'intention du Conseil d'administration de l'ICANN (lors de l'ICANN70, 71 ou pendant la période intersessions, suivant le cas).

Positions actuelles

Veillez vous reporter à la [fiche de suivi du GAC](#) (annexe B du présent document d'information) comme document clé pour le présent document qui n'a été examiné que par les dirigeants du GAC, pour une référence complète sur :

- a. Les contributions et avis précédents du GAC soumis à ce jour ;
- b. La mise à jour sur l'état des recommandations du groupe de travail consacré au PDP contenues dans son rapport final ;
- c. Les prochaines étapes potentielles du GAC concernant les séries ultérieures de nouveaux gTLD qui seront soumises à discussion à l'ICANN70

Le GAC a [conseillé](#) qu'une nouvelle série de candidatures aux gTLD devrait se s'organiser suivant un « *schéma logique, séquentiel et coordonné* » tenant compte des résultats de « *l'ensemble des révisions pertinentes* », des exigences « *d'interopérabilité, de sécurité, de stabilité et de résilience* », de « *l'analyse indépendante des coûts et des bénéfices* », et tout en proposant « *un cadre politique et administratif accordé et soutenu par toutes les parties prenantes* » dans le [Communiqué du GAC d'Helsinki](#) (30 juin 2016), ce qu'il a réitéré dans le [Communiqué du GAC de Kobe](#) (14 mars 2019).

Plus récemment, dans le [Communiqué du GAC de Montréal](#) (6 novembre 2019), le GAC a conseillé au Conseil d'administration *de ne pas procéder à une nouvelle série de gTLD tant que les recommandations issues de la révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur qualifiées de « conditions préalables » ou de « hautement prioritaires » n'auront pas été mises en œuvre* ».

Principaux documents de référence

- [Fiche de suivi du GAC : statut des principaux domaines d'intérêt du GAC pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#)
- [Rapport final du groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#)
- [Contribution de consensus du GAC vs rédaction des recommandations finales](#)

Informations complémentaires

- [Séminaire web du GAC sur le rapport final du groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) - 1er mars 2021
- [Commentaire collectif de consensus du GAC](#) concernant le rapport final sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD- 29 sep. 2020
- [Communiqué du GAC de l'ICANN69](#)
- [Compilation des contributions individuelles du GAC](#) - mai 2020
- [Communiqué du GAC de l'ICANN68](#)

- [Communiqué du GAC de l'ICANN67](#)
- [Réponse du GAC](#) aux questions de clarification du Conseil d'administration de l'ICANN sur l'avis du GAC du communiqué de Montréal (20 janvier 2020)
- [Fiche de suivi du GAC sur les mesures prises par le Conseil d'administration](#) suite aux recommandations finales issues de la révision de la CCT (6 juin 2019) jointe au document d'information relatif à la révision de la CCT pour la [Séance 11.1 sur la mise à jour des révisions de l'ICANN](#)
- [Résolution](#) et [fiche de suivi](#) du Conseil d'administration de l'ICANN et mesures prises par le Conseil suite aux recommandations finales issues de la révision de la CCT (1er mars 2019)
- [Recommandations finales de la révision de la CCT](#) (8 septembre 2019)
- Avis du GAC du [Communiqué d'Helsinki](#) sur les [politiques et procédures des futurs gTLD](#) (30 juin 2016)

Annexe A : Principaux jalons chronologiques du travail du groupe SubPro

Le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO [a été lancé](#) le 17 décembre 2015 afin de déterminer « *si des modifications ou ajustements des recommandations de politiques existantes [...] étaient nécessaires* » eu égard aux politiques originales que la [charte](#) du groupe de travail reconnaît comme ayant été « *conçues de sorte à mettre en place un mécanisme systématisé permanent pour les candidats à de nouveaux domaines de premier niveau* ».

Jusqu'à présent, les jalons du groupe de travail consacré au PDP comprennent :

- une [première série de consultations communautaires](#) sur des questions générales (été 2016)
- une [deuxième série de consultations communautaires](#) sur un large éventail de sujets plus spécifiques (mars-mai 2017). Au total, 25 [soumissions](#) y ont été présentées.
- un [rapport initial](#) (3 juillet 2018) qui décrit les délibérations du groupe de travail, les recommandations préliminaires, les options potentielles et les questions spécifiques à la

communauté de l'ICANN. Au total, 72 [soumissions](#) y ont été présentées pendant une période de 3 mois.

- un [rapport initial complémentaire](#) (30 octobre 2018) abordant un ensemble plus limité de nouvelles questions dont les enchères, les commentaires sur les candidatures, les modifications des candidatures et la proposition d'amélioration du soutien des bureaux d'enregistrement aux nouveaux gTLD. 14 [soumissions](#) y ont été présentées.
- un [rapport initial complémentaire sur sa piste de travail 5](#) (5 décembre 2018) portant sur l'utilisation de noms géographiques au premier niveau².
- un [document de travail - Recommandations finales préliminaires du Sub Pro PDP WG](#) (en cours - devrait être soumis à consultation publique en début juillet 2020)
- le groupe de travail dans son ensemble a examiné les commentaires publics sur son [rapport initial](#) et son [rapport initial supplémentaire](#) jusqu'à l'ICANN66.
- le [rapport final préliminaire sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) a été publié pour [consultation publique](#) le 20 août 2020.
- le [rapport final sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) a été remis au conseil de la GNSO le 18 janvier 2021.

Il est prévu que le conseil de la GNSO présente le rapport final au Conseil d'administration très prochainement.

² L'élaboration de politiques en matière de noms géographiques est suivie par un autre groupe de travail interne créé par le GAC. Veuillez consulter les ressources adéquates sur le site web du GAC consacré au Groupe de travail sur les noms géographiques et ses [activités liées à la piste de travail 5 du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO](#).

Annexe B : Fiche de suivi du GAC relative aux séries ultérieures de nouveaux gTLD

Gestion des documents

Réunion	ICANN70 Forum virtuel de la communauté, 22 au 25 mars 2021
Titre	Procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et du public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 4 mars 2021